



CONSERVATOIRE
Musique - Danse - Théâtre

12 rue docteur Masséat
Tél. 05 55 18 17 90
05 55 18 17 87

Email : severine.perrouault@brive.fr

Modalités d'inscription
Année 2010/2011

Eveil Musical

Document à conserver

Pour la deuxième fois consécutive, les inscriptions au conservatoire seront effectuées lors du guichet unique. Vous devez donc rapporter les éléments indiqués ci-dessous le vendredi 3 septembre 2010 de 17h00 à 21h00 à l'Espace des Trois Provinces.

Pour l'inscription :

1/ Les pages : **2/3/5/6** de ce document dûment complétées.

Pour le règlement des droits de scolarité :

- * Une photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu 2008
- * 4 enveloppes timbrées **à fenêtre format 110/220**

Soit : **paiement en une seule fois** (CB, espèces, chèque)

Soit : **paiement en quatre fois par prélèvement automatique accompagné des pièces suivantes :**

- * Règlement financier
- * Autorisation de prélèvements
- * 2 relevés d'identité bancaire signés

Si vous ne souhaitez pas vous rendre au guichet unique, vous pouvez vous inscrire directement au conservatoire à partir du 6 septembre 2010 à 9h00.

Les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Rencontre parents/professeurs
Rentrée des classes

Samedi 11 Septembre de 14h à 18h
Lundi 13 Septembre

Important

1/Après votre admission, vous vous engagez :

- à accepter le règlement des études
- à accepter le règlement intérieur

ces documents sont à votre disposition à l'accueil du Conservatoire.

2/ Merci de signaler au secrétariat tout changement qui interviendrait en cours d'année scolaire : (adresse, tél , situation familiale, horaires de cours).

A N N E E S C O L A I R E 2010 / 2011
Eveil Musical 5 ans
I N S C R I P T I O N

R E S P O N S A B L E D E L ' E L E V E

CIVILITE : Madame et Monsieur Monsieur Madame Mademoiselle

NOM : **Prénom** :

Adresse (envoi du courrier) :

Code Postal et Ville :

Profession :

Téléphone domicile : **Téléphone travail** :

Téléphone portable : **Email** :

Téléphone et nom du correspondant en cas d'urgence :

CIVILITE : Monsieur Madame

NOM : **Prénom** :

Adresse (envoi du courrier) :

Code Postal et Ville :

Téléphone domicile : **Téléphone travail** :

Téléphone portable : **Email** :

E L E V E

CIVILITE : Monsieur Madame Mademoiselle

NOM :

Année scolaire 2010/2011

Prénom :

Établissement scolaire :

Date de naissance :

Niveau scolaire :

Lieu de naissance :

Adresse :

C.P. et VILLE : **Portable** :

En cas de nécessité, nous autorisez-vous à contacter votre médecin traitant :

oui

non

si oui : Tél :

Nom :

Adresse :

Code horaire

Horaires des cours d'éveil

Mercredi 9h - 10h

Ev 1

Samedi 9h - 10h

Ev 2

Attention ! Les cours ont lieu à l'Ecole Victor Hugo, l'entrée se situe Rue Pierre Chaumeil 19100 Brive-La-Gaillarde.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans un cours instrumental (conf. Le tableau des limites d'âges) indiquez ci-dessous les disciplines choisies : il est obligatoire de remplir les deux cases.

1	
2	

CESSION DE DROITS D'IMAGE ET AUTORISATION DE REPRODUCTION, DIFFUSION ET EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES

Je (Nous) soussigné (s),

Mr

Mme

Agissant en qualité de..... (*père, mère, tuteur..*).

de.....

Né(e) le :

Domicilié (e) :

autorise(nt) par la présente :

Article 1 : OBJET

Le photographe désigné par le Conservatoire :

Agissant pour le compte de *la Ville de Brive-La-Gaillarde dans le cadre des opérations pédagogiques du Conservatoire.*

1) à fixer l'image de mon enfant :

2) à reproduire, diffuser et exploiter la ou les photographies prises par lui au sein du Conservatoire et représentant *mon enfant*

3) à filmer mon enfant pour reproduire un DVD.

Article 2 : DESTINATION DES PHOTOGRAPHIES

Les photographies sont destinées à ou aux usages suivants :

1) Publication dans la presse régionale, départementale ou municipale.

2) Présentation en public lors des manifestations organisées par le Conservatoire.

3) Présentation sur le site Internet de la Ville de Brive-la-Gaillarde.

Article 3 : UTILISATION PARTICULIERE

J'autorise (nous autorisons), par ailleurs le photographe ci-dessus désigné à diffuser l'image de mon enfant :..... sur les affiches confectionnées par les services municipaux ou par les studios qui agissent pour le compte de la ville de Brive-la-Gaillarde.

Article 4 : RENONCIATION A RECOURS

Je renonce (nous renonçons) à toute plainte ou poursuite (*recours et/ou action*) contre la ville de Brive-la-Gaillarde pouvant concerner l'utilisation future de ces photographies, dans la mesure où cette utilisation reste légale et conforme à la morale courante et aux descriptifs contenus dans les articles précédents.

Article 5 : DUREE DE L'AUTORISATION

Cette autorisation est valable pour la période d'une année scolaire commençant à courir le 12 septembre 2010 pour se terminer le 30 juin 2011.

Article 6 : GRATUITE

Je déclare (nous déclarons) que ces droits sont cédés sans contrepartie, notamment financière.

Article 7 : RESTRICTIONS

Ces photographies ne sont destinées qu'à l'usage exclusif du photographe agissant pour le compte de la ville de Brive-la-Gaillarde conformément à la destination prévue par la présente.

Article 8 : RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée ni à celles de mon enfant

Fait à Brive-la-Gaillarde le,

Précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

signature du père (ou tuteur)

signature de la mère (tutrice)